



Enduit de surfaçage fermacell
DÉCLARATION DES PERFORMANCES
N° FC -0106

1. Code d'identification unique du produit type:

EN 13279-1 – C7/20/2

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

fermacell

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Enduit de surfaçage à base de plâtre

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

Fermacell GmbH
Düsseldorfer Landstraße 395
D-47259 Duisburg

Tel. +49800 5235665
Fax +49800 5356578
E-Mail info@xella.com

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système 3 pour le comportement au feu

Système 4 pour les autres propriétés

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

L'institut MPA d'Hanovre (N° 0764)

a, pour la détermination du comportement au feu

délivré un rapport de classement Nr. 063203.1 – Re

Les autres caractéristiques de ce produit ont été déterminées par le fabricant au travers des contrôles de production menés en interne dans son usine

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles (voir note 1)	Symbole (EN 15283-2)	Performances (voir note 2)	Spécifications techniques harmonisées (voir note 3)
Comportement au feu		A1	EN 13501-1:2010
Résistance à la flexion		387N	EN 13963:2005
Isolation aux bruits aériens		NPD	EN 13279-1:2008
Résistance thermique		NPD	EN 13279-1:2008

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit:

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

H.-J. Holland (Managing Director)

Duisburg, den 25.06.2013

(date et lieu)



(signature)